

CT DU 10/09/21

Présents : MM. Gilles VIARD, Jacky GAUTHIER, Carlos DE BARROS, Eric CLAVIER, Franck PAWLICKI, Hervé ERMINI.

Ordre du jour :

- ⚽ Constitution des séries / saison 2021 - 2022
- ⚽ Rappels règlement
- ⚽ Tirage 1^{er} tour Coupe de l'Aube
- ⚽ Election du responsable de la Commission Technique
- ⚽ Informations diverses

⚽ CONSTITUTION DES SERIES POUR LA SAISON 21-22 :

Seniors+

EXCELLENCE	1ère série	2ème série
AS DROUPT ST BASLE	AMICALE DE SAINT GERMAIN	AS MARIGNY ST MARTIN
AS PORTUGAISE DES CHARTREUX	AS ARCIS (ESNA)	AS VERRIERES+
AS PORTUGAISE/FC NOGENT	AS BELLEY VILLECHETIF	ES BAR BAYEL
ASLO	AS MACEY MONTGUEUX	ESC MELDA+
FC CRENEY	ASCT ST THIBAUT	FC PONT STE MARIE
JS VAUDOISE	ASEGA	FC ROMILLY ¹
OLYMPIQUE CHAPELAIN	ASOFA	FLJEP SAVIERES
TAF	ES MUNICIPAUX+	OS LUSIADAS
VAUDES ANIMATION	FC NORD EST AUBOIS	ROSIERES OS

¹ Sous réserve de réception avant le 11/09 de l'engagement officiel

Juniors/Seniors

EXCELLENCE	1ère série
AMICALE PORTUGAISE	ANCIENS DES SENARDES 2
ANCIENS DES SENARDES 1	AS BUCHERES
AS BELLEY VILLECHETIF	AS PAYNS
ENT LA SAULSOTTE	ASL POLICE TROYENNE
ESC MELDA 1	ES MUNICIPAUX
FCMT	ESC MELDA 2
ST JULIEN UFOLEP	SPORTING FC

La CT remercie le club de La Saulsotte qui a accepté d'accéder à la série Excellence pour équilibrer les poules.

Le calendrier sera publié courant de la semaine du 20 septembre au plus tard.

RAPPELS REGLEMENT (AUX EQUIPES SENIORS+) :

ARTICLE 61 :

Est considéré comme « Senior Plus » tout joueur né en 1986 et avant.

Les joueurs âgés de 34 ans au 01/09 de la saison qui débute pourront prendre part à la compétition Seniors Plus à compter de leur 35ème anniversaire révolu et après validation de leur licence.

Pour tout joueur nouvellement licencié, le club devra s'assurer de l'exactitude de la date de naissance déclarée. (Une pièce d'identité est préconisée).

ARTICLE 62 :

Pour les clubs n'engageant qu'une seule équipe sur le plateau UFOLEP Football et dans la catégorie Seniors Plus **seulement**, il est possible de licencier 3 joueurs âgés d'au moins 32 ans **révolus** à la date du 1er septembre de la saison qui débute.

Il ne sera pas possible d'intégrer un autre joueur de moins de 35 ans durant la saison en remplacement d'un joueur qui atteindrait son 35ème anniversaire au cours de la saison.

TIRAGE 1^{ER} TOUR DE COUPE DE L'AUBE

Se disputera le 19/09/21

COUPE DE L'AUBE

1er tour

Juniors/Seniors			Seniors+
ESC MELDA 1	VS AS BELLEY VILLECHETIF	JS VAUDOISE	VS AS PORTUGAISE DES CHARTREUX
AMICALE PORTUGAISE	VS ESC MELDA 2	ESC MELDA+	VS AS DROUPT ST BASLE
AS BUCHERES	VS AS PAYNS	ASLO	VS AS MARIGNY ST MARTIN
ES MUNICIPAUX	VS ANCIENS DES SENARDES 1	ASEGA	VS AS PORTUGAISE/FC NOGENT
ANCIENS DES SENARDES 2	VS FCMT	FC CRENEY	VS FC NORD EST AUBOIS
ENT LA SAULSOTTE	VS ST JULIEN UFOLEP	OLYMPIQUE CHAPELAIN	VS ASCT ST THIBAULT
ASL POLICE TROYENNE	VS SPORTING FC	ASOFA	VS VAUDES ANIMATION
		AS BELLEY VILLECHETIF	VS ROSIERES OS
		ES BAR BAYEL	VS ES MUNICIPAUX+
		FLJEP SAVIERES	VS AS MACEY MONTGUEUX
		AS ARCIS (ESNA)	VS AMICALE DE SAINT GERMAIN
		TAF	VS OS LUSIADAS
		FC PONT SAINTE MARIE	VS AS VERRIERES+

FC Romilly n'ayant pas envoyé l'engagement dans les délais est exempt de Coupe de l'Aube.

Si problème de terrain, inversion du match automatique (mail à ct.ufolep@gmail.com).

La CT incite les équipes et les arbitres à relire les articles 35 (but en or), 66 et 67 du règlement football de la saison 21-22.

INFORMATIONS :

Le tournoi en salle ouvert aux équipes de S+ est planifié les 6, 13 et 20 février au COSEC de Mesnil Saint Père. Candidature adressée rapidement (places limitées) à ct.ufolep@gmail.com

La CT souhaite porter son nombre de membres à 7, toutes les candidatures sont les bienvenues. Message à ct.ufolep@gmail.com

ELECTIONS DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION TECHNIQUE :

Hervé ERMINI reconduit à l'unanimité des votes (5 votants, 4 pour, 1 abstention).

Prochaine réunion : le 21/10/2021 à 18h00

La Commission Technique invite les dirigeants de club à faire parvenir leurs suggestions pour la prochaine saison par mail à ct.ufolep@gmail.com.